

**LA CROIX**

# Suicide assisté : le grand rabbin de France s'alarme d'une « rupture anthropologique tragique »

Par **Benoît Fauchet**, le 14/9/2022 à 04h27

**EXCLUSIF** - Le grand rabbin de France, Haïm Korsia, s'inquiète auprès de *La Croix*, de la possible légalisation de l'aide active à mourir, après l'avis favorable rendu par le Comité consultatif national d'éthique. Il y verrait une « *rupture anthropologique tragique* », alors que l'effort doit porter, selon lui, sur le développement des soins palliatifs.



Si le président **Emmanuel Macron** se préparait à une riposte des responsables de cultes face à sa volonté de légiférer sur la fin de vie, peut-être ne s'attendait-il pas à ce que l'un des premiers à réagir soit le grand rabbin de France, **Haïm Korsia**, et qu'il le fasse aussi fermement. Dans un entretien accordé à *La Croix* mercredi 14 septembre, le chef religieux de la première communauté juive d'Europe a dit s'inquiéter d'une « *rupture anthropologique* » si le suicide assisté venait à être légalisé.

**Euthanasie, suicide assisté, fin de vie : ce que dit l'Église catholique**

« *J'entends et comprends la souffrance des gens* » face à des « *situations inacceptables* », « *je l'ai accompagnée parfois*, confie Haïm Korsia. *Mais cette rupture, dans le fait que la seule réponse qu'une société puisse apporter est la mort, c'est tragique* ».

**Le grand rabbin de France s'exprime au lendemain de l'avis rendu par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), selon lequel « il existe une voie pour une application éthique de l'aide active à mourir, à certaines conditions strictes ».**

### **Euthanasie : « Le CCNE vient d'enterrer la spécificité de l'éthique à la française »**

« *Surpris* » par cet avis, Haïm Korsia estime que « *les lois Leonetti (2005, contre l'obstination déraisonnable, NDLR) puis Claeys-Leonetti (2016, ouvrant droit à une sédation profonde et continue jusqu'au décès, NDLR) sont formidables d'humanité et d'équilibre. Il n'y a nul besoin d'aller plus loin. Aller plus loin serait aller beaucoup trop loin* ».

### **Fin de vie : une nouvelle affaire questionne la loi Claeys-Leonetti**

« *On ne peut pas, chaque fois qu'il y a des cas insoutenables, considérer que c'est le manque de lois qui nous met dans cette situation. Pas du tout : c'est le défaut d'application de ce que nous avons collectivement décidé* », insiste-t-il.

### **« Cap terrifiant »**

Avec ces deux lois, « *on peut déjà faire face à toutes les situations. Quel besoin a-t-on de passer ce cap (de l'assistance au suicide), qui est un cap terrifiant ?* », s'interroge encore le responsable religieux.

Dans son avis, le CCNE préconise d'« *imposer les soins palliatifs parmi les priorités des politiques de santé publique* ». Un impératif pour Haïm Korsia, qui regrette le retard pris et le manque de moyens déployés dans ce domaine.

### **Fin de vie : le sens d'un interdit**

« *Il existe encore des départements dépourvus d'établissements pouvant accompagner les personnes en fin de vie, qui sont dans des situations difficiles et lourdes, déplore-t-il. Il est impensable que les soins qui peuvent leur être apportés ne soient pas davantage valorisés – j'aimerais bien qu'on en change le nom, d'ailleurs : ce ne sont pas des soins palliatifs, comme s'il n'y avait plus rien à faire, ce sont des soins d'accompagnement, des soins d'humanité.* »

Selon lui, « *il suffit d'aller visiter la maison Jeanne-Garnier* » à Paris, qui accueille des patients en phase avancée ou terminale de leur maladie en leur offrant un « *temps d'apaisement* », pour comprendre « *ce qu'il faut faire* ». Haïm Korsia veut croire à « *une société qui soit là pour dire : "Il y a toujours quelqu'un qui sera avec vous, pas pour vous donner la mort, mais pour faire en sorte que votre vie soit toujours respectable à vos yeux"* ».

### **« Schizophrène »**

« *Comment peut-on être schizophrène au point de lutter tant et tant contre le suicide – et on n'en fera jamais assez contre ce fléau – et en même temps organiser la possibilité d'aider quelqu'un à se suicider ?* », interpelle-t-il, en jugeant « *dangereux, pour une société, de ne proposer que cela comme espérance* ».

### **Fin de vie : Emmanuel Macron lance une consultation et envisage des changements d'ici à la fin de 2023**

Sitôt l'avis du CCNE connu, Emmanuel Macron a confirmé mardi 13 septembre le lancement d'une large consultation citoyenne sur la fin de vie, en vue d'un possible nouveau « *cadre légal* » d'ici à la fin 2023. Une convention citoyenne, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (Cese), sera constituée dès octobre prochain et rendra ses conclusions en mars 2023.

« *Le président de la République a indiqué qu'il ouvrirait un débat. Je participerai à ce débat et y verserai une contribution écrite, très prochainement. Et s'il le faut, j'irai à des débats partout en France* », prévient le grand rabbin.

Benoît Fauchet